



NOTRE-DAME-DE-LA-MER
1 place de la mairie
Hameau de la Haie de l'Ecu
78270 NOTRE-DAME-DE-LA-MER

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 Janvier 2026**

En exercice :	17
Absents :	02
Présents :	15
Pouvoirs :	/
Votants :	15
Date de convocation :	15/01/2026
Date de publication :	23/01/2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-deux janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MAILLOC, le Maire.

Etaient présents : Alain BERRY, Alban BODEVIN, Bruno BOUVERY, Thomas BREBION, Michel CHEVALLIER, Fabienne COUPLAN, Vincent FILLOT, Jean-François LOPEZ, Jean-Luc MAILLOC, Jacques MARY, Jenny MOJRANO, Dominique POREE, Luc VERDURE, Luc VIGNERON, Thierry WURTZ

Absents excusés ayant donné pouvoir : /

Absent excusé : Didier RAYNAL

Absent non excusé : Dominique JOLIVEL

Secrétaire : Jenny MOJRANO

Ouverture de la séance à 19h00

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2025

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE, APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 20 novembre 2025

LISTE DES DELIBERATIONS

DATE	NUMERO	OBJET	APPROUVE
22/01/2026	DE_2026_001	Convention avec Ingéniery pour l'église St Pierre	Oui
22/01/2026	DE_2026_002	Demande de Subvention DETR Eglise St Pierre	Oui

Questions diverses

- 1- Concernant la construction de notre complexe, les lots de 2 à 11 sont validés auprès des différentes entreprises concernées. Le lot N° 1 (Gros Œuvre) sera proposé au comité de travaux fin janvier après analyse par le Bureau d'Etude du maître d'œuvre.

- 2- L'achat du terrain à la Haie de Béranville sur lequel la retenue d'eau est envisagée pour canaliser les ruissellements vers Jeufosse est toujours en pourparlers entre son propriétaire et la CCPIF.
Il faudra être vigilant lors de l'attribution de l'achat de ce terrain pour savoir à qui reviendra par la suite son entretien.
- 3- Nous attendons l'autorisation du Syndicat Mixte Ouvert Seine & Yvelines Voirie- Unité Entretien Exploitation de Mantes pour commencer les travaux de mise en sécurité sur la RD89. Un document complet des différents équipements mis en place sur les RD 89 et RD 915 sera diffusé à toute la population.
- 4- Le maire rappelle que la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux (mairie, garderie et salle des fêtes), a fait l'objet d'une délibération en date du 7 mars 2025 et que le reste à charge de la commune s'élève à 142 618,72 €.
Seule la région nous a octroyé une subvention ; la DSIL (subvention préfectorale) nous a été refusée.
Afin d'alléger le reste à charge, nous continuerons de déposer des dossiers de demandes de subvention.
Nous commencerons les travaux en même temps que la construction du complexe.
- 5- Mme Mojrano relaye une demande de Mme Beuzeron pour savoir s'il est possible d'élaguer les arbres sur le terrain en face de chez elle (RD 915, le Grand Val). La commune informe qu'elle n'est pas propriétaire de ce terrain et que celui-ci appartient à la SNCF.
- 6- Suite à un litige, chemin du moulin, entre la CCPIF, le prestataire SEPUR (éboueurs) et un administré, nous informons Mme Mojrano que nous ne pouvons pas intervenir dans ce constat de dégâts sur une clôture, n'ayant pas la compétence du ramassage des poubelles.
- 7- Suite à la tempête, et à la route barrée RD 113, Madame Porée nous fait part que beaucoup de voitures sont passées dans la Haie de Béranville et dans des voies sans issues. Un étude sera faite pour l'implantation de panneaux.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20h00.

Le Maire,
Jean-Luc MAILLOC

